

Paris, le 21 mars 2007 - N° 44/D130

**AVIS D'OPPORTUNITÉ**  
**Enquête « changements organisationnels et informatisation » COI dans la fonction  
publique de l'État et les hôpitaux - volet employeurs**

---

*Programme* : 2007

*Émetteur* : Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) ; direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère de la santé et des solidarités ; centre d'études de l'emploi (CEE).

Au cours de sa réunion du 8 mars 2007, la formation Emploi, revenus a examiné le projet d'enquête « changements organisationnels et informatisation » dans la fonction publique de l'État et les hôpitaux - volet employeurs.

Le dispositif d'enquêtes couplées entreprises-salariés sur les changements organisationnels et l'informatisation (enquête COI.) décrit l'organisation interne, l'informatisation et le travail dans les entreprises, en associant deux points de vue complémentaires : celui des directions d'entreprise et celui des salariés. Dans les secteurs marchands, ce dispositif a fait l'objet d'un partenariat entre le CEE, la DARES et l'INSEE. La collecte du volet « employeurs » a eu lieu fin 2005-début 2006, et celui du volet « salariés » début 2006. 2 000 salariés de la fonction publique d'État et 2 000 du secteur hospitalier ont été interrogés au deuxième trimestre 2006, en même temps que les salariés du secteur marchand. L'objectif du volet employeurs présenté ici est de compléter ces observations et d'évaluer l'impact des changements organisationnels et de l'informatisation dans la fonction publique d'État et la fonction publique hospitalière du point de vue des directeurs d'administrations.

Parmi les thèmes abordés on peut citer l'organisation et les réorganisations de l'unité employeur, les contraintes et l'environnement ayant joué sur les choix d'outils, les partenariats externes, l'usage de nouveaux dispositifs de gestion, les usages de l'informatique, l'accompagnement et les difficultés du changement.

L'enquête aura lieu au deuxième trimestre 2007 auprès de 400 unités employeurs de la Fonction Publique d'État et 800 établissements hospitaliers publics et privés. La collecte sera réalisée par voie postale, avec un questionnaire de huit pages au maximum.

Le comité de concertation a pris la forme de deux comités, réunissant statisticiens, chercheurs et responsables administratifs ou hospitaliers.

Les résultats seront publiés dans les supports des services concernés. Ils seront en ligne également sur [www.enquetecoi.net](http://www.enquetecoi.net).

La formation émet un **avis d'opportunité favorable** à cette enquête.